

# La justice Française condamne ZATAZ.COM à se taire

Nous ne donnerons pas le nom de l'entreprise qui nous a assigné devant le TGI de Paris, la justice Française vient de nous interdire de publier son nom et de remettre en ligne l'article qui concerne notre différent...

Pour avoir aidé une société à protéger ses données sensibles, le fondateur de ZATAZ.COM se retrouve devant la justice.

Suite et source => zataz

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 29 janvier 2009**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/9215-justice-francaise-condamne-zatazcom-a-se-taire.html>